

NOTES DU MOIS

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Bavard du CAMPANILE

Octobre 2024

Dates importantes

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

*** Veuillez noter que 2 journées pédagogiques flottantes ont été ajoutées dans l'année soit:
le 6 décembre 2024 et le 10 mars 2025 ***

Octobre 2024						
D	L	M	M	J	V	S
		1 ₂	2 ₃	3 ₄	4 ₅	5
6	7 ₆	8 ₇	9 ₈	10 ₉	11 ₁₀	12
13	14	15 ₁	16 ₂	17 ₃	18 ₄	19
20	21 ₅	22 ₆	23 ₇	24 ₈	25	26
27	28 ₉	29 ₁₀	30 ₁	31 ₂		

Première communication:
15 octobre

Journée pédagogique:
25 octobre

Spécial costume: Les élèves peuvent se costumer en après-midi.

Conseil d'établissement: 4 novembre prochain. Si vous souhaitez y assister comme membre du public, veuillez écrire à campanile@cssdd.gouv.qc.ca

PM PÉDAGOGIQUES

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

À l'école du Campanile, l'horaire de l'école a été revu afin que certains après-midis soient dédiés à des moments de pédagogie pour l'équipe-école. Lors de ces après-midis, les élèves vivent des activités spéciales avec l'équipe du service de garde, et ce, sans frais supplémentaires pour les parents jusqu'à 15h16.

Comme il n'y a pas d'apprentissage du programme de formation qui est vu lors de ces après-midis, nous vous invitons à prendre les rendez-vous importants de vos enfants pendant ces moments.

Voici les dates prévues au calendrier cette année:

Maternelle, 1e, 2e année	3e et 4e année	5e et 6e année
18 septembre	25 septembre	27 septembre
18 octobre	24 octobre	29 octobre
20 novembre	26 novembre	28 novembre
18 décembre	8 janvier	10 janvier
30 janvier	5 février	7 février
28 février	13 mars	17 mars
7 avril	11 avril	15 avril
9 mai	15 mai	21 mai
27 mai	2 juin	4 juin

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Horaire

Voici l'horaire de l'école pour le préscolaire et le primaire.
Merci de respecter ces heures et d'arriver à l'heure!

Primaire	
7h55 à 8h05	Arrivée des élèves
8h05 à 10h11	Période de classe
10h11 à 10h31	Récréation
10h31 à 11h31	Période de classe
11h31 à 12h51	Dîner
12h51 à 12h56	Arrivée des élèves
12h56 à 13h56	Période de classe
13h56 à 14h16	Récréation
14h16 à 15h16	Période de classe
15h16 à 15h26	Départ des élèves

Préscolaire	
7h55 à 8h05	Arrivée des élèves
8h05 à 10h34	Période de classe
10h39 à 11h36	Battement
11h36 à 12h51	Dîner
12h51 à 12h56	Arrivée des élèves
12h56 à 15h16	Période de classe
15h16 à 15h26	Départ des élèves

INFOS EN VRAC

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

- Si votre enfant arrive **après 8h05**, il doit se présenter au **secrétariat pour donner sa présence**. Un retard est automatiquement compatible après cette heure. Merci d'arriver à l'heure et de prévoir vos déplacements à l'avance.
- Pour toute absence ou retard (rendez-vous), il est important de l'inscrire via le portail Mozaïk. La procédure se trouve ici: [Mozaïk Portail parents - Centre de services scolaire des Découvreurs \(gouv.qc.ca\)](http://Mozaïk Portail parents - Centre de services scolaire des Découvreurs (gouv.qc.ca))
- Lorsque vous venez porter ou chercher votre enfant, vous ne pouvez pas rester sur la cour d'école. Vous devez dire au revoir à votre enfant avant de traverser la clôture.
- La cour est réservée pour les élèves inscrits au service de garde jusqu'à 18h. Les élèves non-inscrits ne peuvent donc pas venir jouer. Il s'agit d'une question de sécurité pour les surveillants sur la cour. **La prise de photos et de vidéos est également interdite.**
- Les élèves qui dînent à la maison peuvent arriver sur la cour d'école à 12h46.
- Les objets perdus se trouvent à la porte 2. Nous ne sommes pas responsables de la perte des items des élèves.
- Les supports à vélo se trouvent sur le côté de l'école, près de la porte 4. **Il est interdit de circuler dans la cour d'école et le stationnement en vélo pour des questions de sécurité.**

INFOS EN VRAC

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

- Si vous faites le choix **de voyager avec votre enfant durant les jours de classe**, il est nécessaire d'en informer l'enseignante de votre enfant rapidement et le secrétariat. Ceci demeure un choix non recommandé par l'équipe-école. Par conséquent, aucune planification supplémentaire ne sera faite de la part de l'enseignante pendant l'absence de votre enfant. La planification des apprentissages et le développement des compétences variant d'une journée à l'autre, il est impossible de s'assurer de vous donner une planification juste pour la durée de votre séjour à l'extérieur. L'enseignante n'est pas tenue de fournir de la récupération supplémentaire au retour de l'absence pour un voyage. Cependant, elle pourra juger des travaux et apprentissages qui seront vraiment nécessaires à reprendre pour l'élève. Merci de votre compréhension.
- ***Si vous déménagez, vous devez informer rapidement le secrétariat et l'enseignante de votre enfant afin de communiquer votre date de départ.***

INFOS EN VRAC

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

PREMIÈRE COMMUNICATION

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Vous avez reçu la première communication de votre enfant. Il s'agit d'un premier aperçu sur le déroulement des apprentissages de votre enfant depuis la rentrée scolaire. Cette communication n'est pas pondérée ni comptabilisée dans le résultat sommatif de votre enfant. Comme son nom l'indique, il s'agit uniquement de faire une communication sur le développement global de votre enfant dans les différentes disciplines.

Deux cotes sont possibles :

- Satisfaisant (les apprentissages se déroulent sans difficulté)
- À surveiller (les apprentissages peuvent nécessiter un soutien)

Pour plus de détails concernant votre enfant, nous vous invitons à communiquer par courriel avec son enseignante.

INFOS EN VRAC

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

UMR SYNERGIA

Depuis l'an dernier, le Centre de services scolaire des Découvreurs collabore avec les chercheurs de l'Unité Mixte de Recherche Synergia (Université Laval) dans l'objectif de développer une programmation qui découle des besoins réels sur le terrain. Le but est de pouvoir soutenir le développement professionnel continu et la transformation des pratiques dans nos milieux pour les élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Ainsi, les enseignants, les directions d'établissements, le personnel de soutien et les professionnels participent à différentes activités qui visent à répondre à nos besoins à long terme. L'UMR propose également des activités pour les parents. Nous vous invitons à consulter la section de leur site qui est dédiée aux parents ici : [Parents - Unité mixte de recherche Synergia - Adaptation, bien-être et réussite éducative \(ulaval.ca\)](#)

Différents évènements ont également lieu pendant l'année, dont certaines conférences spécialement pour vous :

Évènements - Unité mixte de recherche Synergia - Adaptation, bien-être et réussite éducative ([ulaval.ca](#))



Unité Mixte de Recherche
synergia

INFOS EN VRAC

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Rapport thématique Les écrans et les tout-petits



CONSULTATION

OBSERVATOIRE
des tout-petits

Nous vous invitons à
consulter le rapport en
pièce jointe au courriel.

Agrandissement

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Tel qu'envoyé par courriel et indiqué sur le site web de l'école ([ici](#)), il est important de suivre les directives données pour assurer la sécurité de tous.

Il est possible de se stationner sur la rue Alain, sur la rue Grandjean en arrivant de l'est ou sur la rue Laudance en arrivant de l'ouest pour débarquer vos enfants. S'ils ont à traverser le chemin Ste-Foy à pied, ils devront le faire obligatoirement via le passage piétonnier avec le brigadier. Cela fait partie du [Code de sécurité routière du Gouvernement du Québec](#).

Selon le *Code de la sécurité routière*, le piéton doit :

- utiliser le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, il peut circuler au bord de la route ou sur l'accotement en privilégiant le sens contraire de la circulation des véhicules. Si toutefois il était plus sécuritaire de circuler dans le même sens que la circulation (par exemple si la chaussée est éclairée ou si l'accotement est plus large), le piéton peut choisir cette option.
- traverser aux intersections et aux passages pour piétons. Il est recommandé de vérifier la circulation avant de traverser en regardant à gauche, à droite, de nouveau à gauche et à l'arrière
- se conformer aux feux pour piétons installés aux intersections. S'il n'y en a pas, il doit se conformer aux feux de circulation

Selon le *Code de la sécurité routière*, le piéton ne peut pas :

- traverser une intersection en diagonale, sauf si un agent de la paix, un brigadier scolaire ou une signalisation l'autorise à le faire
- faire de l'auto-stop sur la chaussée ou à un endroit où le dépassement est interdit
- circuler sur une autoroute ou sur ses voies d'accès

SANCTIONS : Si un piéton ne se conforme pas aux règles du Code de la sécurité routière, il risque une amende.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site du gouvernement à ce sujet: [Piétons : ce que dit la loi - SAAQ \(gouv.qc.ca\)](#)

Agrandissement

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

AGRANDISSEMENT

INFOS EN VRAC

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

RAPPEL: L'allée de courtoisie est **STRICTEMENT RÉSERVÉE AUX AUTOBUS** pour les périodes suivantes; qu'il y ait un membre du personnel présent ou une barrière installée ou non, qu'ils fassent beau ou non, les heures où l'allée est fermée demeurent les mêmes en tout temps:

- 7h45 à 8h15
- 15h à 15h30

En dehors de ces heures, les parents peuvent utiliser l'allée de courtoisie pour déposer leur enfant le matin ou pour le reprendre le soir. Il est possible d'y demeurer seulement quelques minutes.

La zone de stationnement est réservée au personnel de l'école détenteur d'une vignette payante pour toute la durée des travaux.

Merci de votre collaboration! ☺

L'alimentation à l'école, une responsabilité partagée !

COMBIEN ?

L'**enfant** décide de la quantité de nourriture qu'il mange selon sa faim.



QUOI ?



Le **parent** s'occupe du contenu de la boîte à lunch et des collations.

Questionnez votre enfant sur ses goûts et son appétit.

QUAND ?

OÙ ?

COMMENT ?

L'**école** est responsable de l'horaire, du lieu et de l'ambiance des repas et des collations. Elle a aussi le rôle de créer une ambiance agréable.



Les collations pour l'école

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

STATIONNEMENT

RAPPELS

ACTIVITÉS

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Activités à l'école

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

STATIONNEMENT

RAPPELS

ACTIVITÉS

Nous félicitons les élèves suivants pour leur participation au cross-country le 8 octobre dernier à l'école des Pionniers:

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

- Sammy Z.
- Nourane S.
- Elisha S.
- Louis H.
- Ludovik K.
- Younes B.
- Alice C.
- Mathilde B.
- Amandine V.
- Olivia T.T.
- Yohan G.
- Yahya B.



★ BRAVO! ★

Activités à l'école

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

STATIONNEMENT

RAPPELS

ACTIVITÉS

RAPPEL

Le comité solidarité est en période de collecte pour la friperie de l'école. Une boîte a été déposée à la porte 2 pour y déposer manteaux, bottes, tuques, mitaines dont vous ne vous servez plus (en bon état).

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT



Conseil d'établissement

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

STATIONNEMENT

RAPPELS

ACTIVITÉS

**Voici les membres du Conseil d'établissement pour l'année
scolaire 2024-2025:**

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Nom	Fonction
Laurence Guérard	Présidente, représentante des parents
Hanen Ben Khalifa	Vice-Présidente, représentante des parents
Manon Chamberland	Directrice de l'école
Jessica Dorval	Directrice adjointe de l'école
François Monnou	Représentant des parents
Maxine Dandois-Fafard	Représentante des parents
Faten Jouini	Représentante des parents et au comité de parent
Caroline Côté	Représentante du personnel enseignant
Sandy Bolduc	Représentante du personnel enseignant
Maryse Lambert	Représentante du personnel de soutien
Rawia Fredj	Représentante du personnel de soutien
Gitane Boivin	Représentante substitut des parents
Pierre Leclerc	Représentant substitut des parents

Conseil d'établissement

DATES
IMPORTANTES

HORAIRE

STATIONNEMENT

RAPPELS

ACTIVITÉS

Calendrier des dates de séances du conseil d'établissement:

CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

Dates à venir
4 novembre
2 décembre
27 janvier
24 février
31 mars
28 avril
26 mai
16 juin